

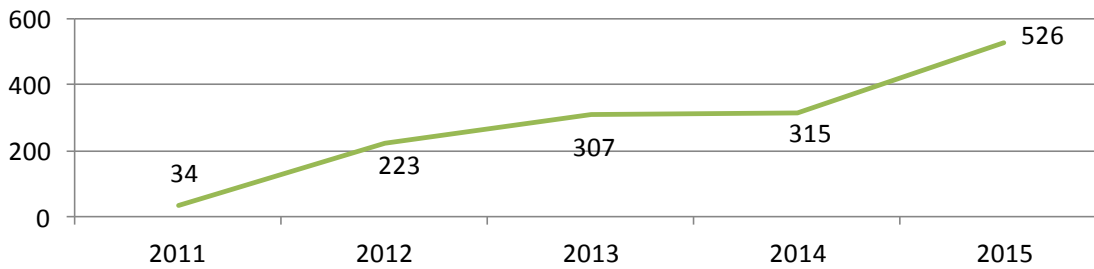


2015 marque un véritable tournant pour les véhicules électriques, 2016 s'annonce prometteur.

Avec 526 voitures électriques (VE) et hybrides rechargeables (VHR) immatriculées en Bourgogne en 2015, les ventes font un bond de 67% en un an. On peut l'expliquer par une offre de plus en plus large, des aides à l'acquisition et une intégration de la mobilité électrique dans les modes de vie.

Forte hausse depuis 2011.

Ventes de VE et VHR en Bourgogne



Les clés du succès

- Des modèles électriques de la citadine, à la sportive en passant par l'utilitaire.
- Des offres compétitives grâce aux aides gouvernementales (entre 6 300 et 10 000 euros).
- De gros efforts ont été faits par les constructeurs : offre mobilité, esthétique et fiabilité des VE...
- Des politiques en amont des ventes : accompagnement du client, essais, étude des besoins : ceux qui franchissent le pas de l'électrique, ne reviennent jamais en arrière.
- **Hier on achetait une électrique pour le côté écologique, aujourd'hui on achète un concept dans l'air du temps.**

Quel est le profil de l'électromobiliste bourguignon ?

- des actifs périurbains (soit des couples, soit des hommes)
- entre 35 et 55 ans
- qui utilisent ce véhicule comme seconde voiture (pour se rendre au travail par exemple) ou comme voiture de société (aspect image).

Et pour l'avenir ?

Augmentation de l'autonomie des batteries, amélioration des performances des infrastructures de charge, augmentation du nombre de bornes sur l'espace public, version électrique de modèles déjà existants sont autant d'améliorations auxquelles le consommateur peut s'attendre dans les 2 à 3 prochaines années.

Et les vélos à assistance électrique (VAE), on en parle ?

On constate une augmentation significative des ventes de VAE que ce soit dans la section urbaine ou sportive. Ainsi en 2014, il s'est vendu 5000 VTT électriques et 77 000 VAE soit une progression de 30%.



- Vélo sportif
- 40 ans et plus
- Continuer à faire du VTT électrique sans risque de blessures
- Clientèle mixte



- Vélo de loisirs ou pour se rendre au travail
- Actifs
- 25-45 ans
- Clientèle mixte

Résultats d'une étude menée par BME entre le 15 janvier et le 29 janvier 2016 auprès du Groupe Guyot (Renault), du Groupe Savy21 (BMW), du Groupe SAD (Nissan) et du fabricant dijonnais Lapierre (pour les données sur les VAE).

BME est une association qui promeut la mobilité électrique sur le territoire de la Bourgogne Franche Comté. L'association regroupe 55 acteurs du secteur afin d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de déplacement en véhicules électriques. BME a avant tout un rôle pédagogique envers les professionnels mais aussi les particuliers.

